

INTRO

Promouvoir la culture de la sécurité

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, fixée au 28 mai, est organisée depuis 1996 à l'initiative de l'Organisation internationale du travail (OIT). Son objectif est de promouvoir la culture de la sécurité dans les entreprises, ceci en lançant des actions communes entre employeurs, syndicats et gouvernements. Aujourd'hui, plus d'une centaine de pays dans le monde participe à cette journée, dont le Luxembourg.



«Les meilleures entreprises sont celles où le taux d'absentéisme est le plus bas»

A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) et ses partenaires ont organisé lundi dernier plusieurs ateliers dans des entreprises du Luxembourg avec la devise: **compétitivité rime avec sécurité et santé**. En fin de journée, les conclusions ont été présentées lors d'une séance plénière à l'Institut de formation du sectoriel bâtiment (IFSB) à Bettembourg.

■ «La santé et la sécurité ne sont pas négociables, car elles vont de la vie, de la douleur et de la volonté de chacun de pouvoir travailler pour vivre sans souffrir le plus longtemps possible», a lancé Michel Wurth, le président de l'UEL lors de la séance plénière clôturant les ateliers organisés pendant toute la journée.

Aussi, est-il d'avis que la sécurité et la santé au travail constituent une priorité pour l'ensemble des entreprises. «Aujourd'hui, la question pour les entreprises n'est plus de décider s'il faut adopter une politique de sécurité ou non, mais de savoir comment le faire», a estimé Michel Wurth, en poursuivant: «Nous savons que les entreprises les plus performantes sont celles où le taux d'absentéisme est le plus bas et où il règne une bonne sécurité».

Pour Jean-Claude Reding, le président du syndicat OGBL, le but est de garantir un emploi

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

Compétitivité rime avec santé



Chaque jour, quelque 6.000 personnes dans le monde meurent des suites d'un accident de travail ou d'une maladie liée à leur profession

(Photo: Marc Wilwert)

qui ne peut pas se limiter à la prévention des accidents et à la santé physique.»

Le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, quant à lui, affirme que le partenariat est la seule démarche qui peut mener à une culture de sécurité et de santé dans les entreprises. De même, il pense que les actions lancées pour atteindre cet objectif ne doivent pas être isolées, mais permanentes, cohérentes et englober tous

profitent de ces initiatives. «Les conditions essentielles de succès pour une entreprise sont des objectifs clairs et nets, une direction bien engagée, des ressources suffisantes, une bonne écoute de tous les partenaires, un suivi efficace des résultats, une bonne communication et un soutien professionnel», déclare le ministre. «Les entreprises qui n'ont pas une telle culture de sécurité et de santé ont des coûts judiciaires plus élevés.

Le ministre de la Santé mise sur une démarche plus offensive axée sur la prévention, la promotion et le maintien de la santé. Il pense que la future réforme de l'assurance accident peut constituer un allié très fort pour cette démarche, ceci grâce à la création d'instruments tels que le système du *bonus-malus*. «Il s'agit», dit-il, «de récompenser les bons élèves et de convaincre ceux qui n'ont pas

Discours du président du LCGB, Robert Weber, durant la séance plénière à l'Institut de formation du sectoriel bâtiment (IFSP)

Le travail: un lieu de violence et de mort

Une séance plénière a été organisée lundi dernier à l'IFSP pour clôturer les activités organisées dans le cadre de la journée mondiale de la santé au travail. Robert Weber, le président du syndicat LCGB, a abordé le sujet «Le travail, un lieu de travail et de mort», un thème choquant mais cependant pertinent, lorsqu'on sait que l'Organisation internationale du travail (OIT) estime à 6.000 le nombre de personnes qui meurent chaque jour dans le monde dans un accident de travail ou d'une maladie liée à la profession.

■ Chaque quinze secondes, une personne dans le monde meurt dans un accident de travail. Ce chiffre s'élève à trois minutes et demie pour l'Union européenne, où il y a chaque année près de quatre millions de décès suite à des accidents de travail. 90 % des accidents ont

lieu dans les petites et moyennes entreprises.

D'après Robert Weber, il y a davantage de personnes qui meurent dans un accident de travail que de soldats pendant la guerre. Pour lui, c'est inacceptable que les proches d'un travailleur vivent dans la crainte de ne pas le revoir vivant.

Par ailleurs, le président du LCGB a souligné que les accidents de travail ne représentent pas seulement une perte humaine mais aussi une perte pour l'entreprise. En effet, selon les estimations de l'OIT, les coûts liés à de tels accidents ou maladies représentent 4 % de la richesse économique du monde.

Robert Weber a également déploré que lors des critiques à l'égard de la Chine dans le cadre des jeux Olympiques de Pékin, on n'évoque que très rarement les droits de l'Homme au sujet des travailleurs dans les industries. Des études menées dans ces usines auraient montré qu'il y aurait de graves violations des droits de l'Homme: les ouvriers seraient forcés de faire beaucoup trop d'heures supplémen-



Robert Weber souhaite que d'ici 2012, les accidents subissent une baisse de 50 % dans l'Union européenne
(Photo: Teddy Jaans)

taires, dans des conditions précaires et sans garantie d'obtenir un contrat de travail. D'après Robert Weber, «le comité olympique aurait rejeté toute responsabilité. C'est sans doute plus

important pour lui que les sacs et casquettes soient terminés à temps pour les jeux Olympiques de Pékin», a-t-il lancé en ajoutant que la situation au Luxembourg laisse aussi à désirer.

D'après lui, en 2004, seul le Portugal avait enregistré plus d'accidents de travail que le Luxembourg au niveau de l'Union européenne. En effet, au Grand-Duché 10 % des travailleurs ont été victimes d'un accident de travail ou d'une maladie liée à leur profession. Pour Robert Weber, il s'agit d'un taux inacceptable pour un pays comme le nôtre.

Au Luxembourg, il y a néanmoins une baisse de 17 % du nombre d'accidents mortels entre 2002 et 2004, et cette tendance à la baisse se maintient encore aujourd'hui.

Malgré cette amélioration, le président du LCGB affirme que le malaise persiste encore et que certaines personnes ne sont toujours pas à l'aise sur leur lieu de travail. Il a en outre parlé de l'asbl Mobbing, un service créé en 1998 par son syndicat, qui s'occupe de harcèlement et qui a enregistré en 2007 quelque mille appels téléphoniques. D'après lui, il faut parler de ces sujets tabous pour améliorer la sécurité et la santé au travail.